



## Informations à destination des écovolontaires accompagnant le personnel de la Réserve Naturelle des îlets de Petite Terre

La réserve naturelle de Petite Terre située au large de la Désirade est cogérée par L'ONF et L'association Ti Tè.

(Association basée à Désirade, présidée par M. Lebrave Raoul)

Quatre gardes assurent en permanence les missions de surveillance, de gestion, d'entretien, de suivis scientifiques et de sensibilisation à l'environnement qui leur sont confiées avec rigueur et discernement. Ils effectuent à tour de rôle des missions sur place de 3 à 4 jours. Ces missions auxquelles les bénévoles Ti Tè peuvent participer sont définies selon un planning précis géré par le Chargé de missions, Éric DELCROIX.

### Cotisation à l'association Ti Tè

Pour participer à une mission de 4 jours et être couvert par l'assurance lors du déplacement sur Petite Terre, il faut être membre à l'association Ti Tè (cotisation de 10 € pour l'année). Pour cotiser, un formulaire d'adhésion est téléchargeable sur le site internet [www.reservepetiteterre.org](http://www.reservepetiteterre.org). Le compléter puis le retourner à Mr Dumont René (Conservateur de la réserve), les coordonnées vous sont notées ci dessous.

### Inscription à une mission sur Petite Terre

Le bénévole reçoit régulièrement par e-mail, les dates des missions pour lesquelles les écovolontaires sont mobilisés.

Pour vous inscrire à une mission il suffit de confirmer vos dates par mail à [ericdelcroix.rnpt@gmail.com](mailto:ericdelcroix.rnpt@gmail.com).

**L'engagement à l'une de ces missions est important, en cas d'impossibilité ou d'annulation d'une mission de votre part, la mission pourrait être annulée. Le bénévole doit alors s'engager dans la mesure du possible, à trouver un remplaçant, et ceci le plus rapidement possible.**

**Pour des raisons imprévisibles (Météo, panne de bateau...), les dates, le départ et le retour des missions peuvent changer au dernier moment. L'association ne peut être tenue pour responsable de ces modifications ou annulation de mission**

### Pour se rendre à Petite Terre

Le **départ** se fait soit (1) de la Désirade, soit de (2) Saint-François.

**Lorsque le départ se fait de la Désirade**, un billet de bateau sur la navette Saint-François le Désirade vous est remis avant votre départ. La navette part du port de pêche à **8h00** précise. Une fois arrivée à la Désirade vous serez accueillis par l'agent de service pour un départ soit à **9h30**, soit à **11h00**. Le retour à la Désirade en fin de mission se fait soit à **11h00**, soit à **15h15** permettant ainsi de prendre la navette pour Saint-François. Le bureau de l'association TiTè vous permet de mettre vos affaires si vous avez un temps d'attente.

**Lorsque le départ sur fait de Saint-François** le rendez-vous est donné à la Marina pour un départ, soit à **8h00**, soit à **11h00**. Le retour se fait soit à 10h45, soit à 15h30.



**Attention le départ et le retour peuvent se faire sur deux sites différents.**

**Il est nécessaire de prendre contact avec les gardes quelques jours à l'avance puis de les recontacter la veille afin de s'assurer que les horaires et lieu de rendez vous de la mission n'ont pas changé suite à des éléments imprévisibles (conditions météo, fonctionnement du bateau de la réserve...)**

Le bateau de la réserve s'appelle "La Désiradienne" il a une coque en alu de 8.50m avec le logo des réserves naturelles et de l'association Ti Tè.

Le temps de traversée pour rejoindre Petite Terre est de 45 min à 1H00 en fonction de l'état de la mer depuis Saint-François et de 30 à 45 minutes depuis la Désirade.

## Logistique

### La maison est équipée :

- pour la cuisine : d'un frigo, d'un four et de plaques fonctionnant au gaz, ainsi qu'un évier.
- d'une douche et de toilettes,
- de 2 chambres avec possibilité de 3 couchages et possibilité d'accrocher 2 à 3 hamacs sur la terrasse ou dans le phare.

### Il faut prévoir:

- sa nourriture et son eau potable (eau de boisson + eau de cuisine) pour toute la durée du séjour, (prévoir 4 à 5L d'eau par jour et par personne). Possibilité de remplir les bidons d'eau à la marina de Saint-François ou à la marine de la Désirade.

***Il est important de repartir avec les restes de nourriture et de ne rien laisser dans le frigo des gardes***

- sur place prévoir une paire de draps (1place), une lampe frontale, équipement de plongée, jumelles, appareil photo, ...
- un équipement vestimentaire adapté : Chaussure de marche, pantalon, manche longue, chapeau, habits de pluie, vêtement de baignade, protection solaire, ...



## Mission du bénévole

Accompagner le garde dans ces activités courantes (nettoyage de la cocoteraie, entretien des sentiers, entretien et plantation des gaïacs, nettoyage des plages, entretien des équipements et mise en défens, tournée de surveillance, informer et sensibiliser les visiteurs, comptages traces des tortues marines, observation de la faune et de la flore marine et terrestre, lutte contre le poisson lion,...

Afin de contribuer à l'alimentation du site internet et de la newsletter, l'équipe de la réserve est intéressée par toutes les remarques, photos, et articles que le bénévole souhaite partager suite à sa mission.



Plus d'informations sur le site Internet : [www.reservepetiteterre.org](http://www.reservepetiteterre.org).